

CODE D'ÉTHIQUE DES OFFICIELS DE BASEBALL QUÉBEC

Honnêteté – Respect – Honneur du sport

- Connaître et appliquer fermement tous les règlements avec discernement, impartialité et intégrité
- Être constant et cohérent dans ses décisions en accordant à chaque manche et à chaque partie une importance égale
- Reconnaître les efforts de tous les joueurs et favoriser l'esprit sportif
- Donner avec courtoisie les explications ou interprétations aux intervenants qui le demandent (arbitres, marqueurs, entraîneurs, joueurs ou tout autre administrateur)
- Être honnête et respectueux envers ses responsables (assignateur, superviseur, arbitre en chef, etc.) en étant ponctuel et fiable
- Utiliser un langage courtois et sans injure, et éviter des gestes disgracieux pouvant atteindre la réputation de l'ensemble des officiels
- Respecter le code vestimentaire en place
- Considérer les personnes avec respect et équité, sans égard au sexe, à la race, au pays d'origine, au potentiel physique, au statut socio-économique ou toutes autres conditions
- S'abstenir de toute forme de harcèlement dont le harcèlement sexuel et refuser de le tolérer chez d'autres personnes
- S'efforcer constamment de s'améliorer
- Partager son savoir et ses expériences avec ses collègues
- Avoir de la considération pour les autres officiels
- Aviser le comité provincial ou tout responsable de toute conduite contraire à l'éthique ou à l'esprit sportif